

LSUN

Cadre réservé à l'académie

QUI ?

Ce cas d'usage est à destination des :

• Conseiller Principal d'Education (CPE).

Conditions :

- Pour accéder à l'application LSUN, le Conseiller Principal d'Education (CPE) doit avoir un compte dans l'annuaire académique des personnels ;
- En cas d'affectation multiple, le Conseiller principal d'éducation doit choisir l'établissement sur lequel il souhaite travailler ;
- Le paramétrage doit être positionné sur "Saisie manuelle" ;
- Les périodes pédagogiques créées et les périodicités des structures définies par le chef d'établissement dans le module Périodes.

QUOI ?

La fonctionnalité de saisie/modification manuelle du bilan dans LSUN est réservée aux établissements n'utilisant pas de logiciels de suivi des acquis scolaires.

Le conseiller principal d'éducation peut :

- consulter le bilan périodique des élèves de son établissement ;
- saisir/compléter toutes les données de vie scolaire en vue de la préparation du conseil de classe.

Il accède aux fonctionnalités via les 2 menus suivants :

 Bilans →
 Validation du socle
 Attest

 Q Recherche bilan périodique
 Validation de vie scolaire

- 1. Bilans/Recherche bilan périodique : Cette fonctionnalité lui permet d'accéder au bilan périodique d'un ou plusieurs élèves.
- Bilans / Saisie de l'appréciation de vie scolaire : Cette fonctionnalité permet d'accéder aux données de vie scolaire d'une classe.



LSUN

COMMENT

A - Recherche de bilan périodique

Depuis le menu 'Bilans / Recherche bilan périodique', le conseiller principal d'éducation peut accéder au bilan périodique d'un ou plusieurs élèves.



Une fois la sélection d'élèves réalisée, le Conseiller principal d'éducation peut accéder au bilan périodique d'un élève en cliquant sur l'icône

Un écran affichant le bilan périodique de l'élève en recto/verso s'ouvre, permettant ainsi l'accès au :

Recto du bilan en mode consultation uniquement

 Verso en mode consultation en ce qui concerne l'acquisition des connaissances et compétences ainsi que les modalités d'accompagnement et en mode saisie pour la partie données vie scolaire.

Bilan de l'acquisition des connaissances et compétences		
Evolution des acquis sociaires et controlis pour progresser."		Depuis le verso du bilan, le CPE peut consulter les données suivantes : l'appréciation des acquis scolaires et conseils pour progresser, les appréciations communes et spécifiques pour les différents parcours ainsi que les modalités d'accompagnement si elles sont renseignées.
Danceurs cloven - Parcours of éducation actitique et culturelle :	_ /	7 1 – Consultez l'appréciation commune si elle est renseignée *
Parto dals aventa Bescription commune pour la classe :		
Description spécifique pour l'élève :		Communication avec la familie
Parcours d'éducation artistique et culturelle		a Mia ana jalwa Analyku jadi wanana silada wanana siya di alawana kada ya ang katala na katala na katala na kat
Description commune pour la classe :	/	- vie scolaire (assiduite, ponctualite; respect du eglement interieur; participation a la vie de l'ecablissement;
Lascription specifique pour l'élève :		Conception commune pour la clusse :
Parcours closen Parcourse pour to close: A		•
consecutivos aprecintarios por el monto a		Description shartfore pour l'Abue -
		Elive sourcers Absent
 Modalisés d'accompagnement pédiagogique spécifique afin d'atteindre les objectifs du cucle : 		
2 – Saisissez l'appréciation spécifique de vie scola	ire	
3 – Saisissez les données de vie scolaire	_	Retards * 10 Absences justifiées * 5 demi-journées Absences pluridifiées * 0 demi-journées
* Attention l'appréciation vie scolaire globale de la classe n'est pas modifiable depuis cet écran. Le conseiller principal d'éducation peut la modifier depuis le menu 'Bilans/Saisie de l'appréciation de vie scolaire'.		Nombre d'heures de cours manquées :



- 2. Afficher le verso du bilan sélectionné.
- 3. Verrouiller le bilan de l'élève ;
- 4. Editer le bilan de l'élève ;
- 5. Afficher le bilan de l'élève suivant ;



B - Saisie de l'appréciation de vie scolaire

Depuis le menu "Bilans/Saisie de l'appréciation de vie scolaire", le Conseiller principal d'éducation peut accéder à la saisie rapide des données de vie scolaire d'une structure.



Foire aux questions

General Conseiller Principal d'Education dans LSUN ?

- Saisie des données vie scolaires des élèves ;
- Saisie des appréciations vie scolaire spécifique aux élèves et commune pour la structure
- Consultation des bilans de tous les élèves de l'établissement.